
SÉANCE EXTRAORDINAIRE 26 AOÛT 2026 – 18H30

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **MERCREDI 26 AOÛT 2026 À 18H30** au lieu de délibérations habituel du conseil, le 61 chemin de Marieville.

Conformément à l'article 56 du *Code Municipal du Québec*, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront **uniquement** sur les points suivants :

1. *Ouverture*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Embauche du commis de bibliothèque*
4. *Mandat externe en ressources humaines*
5. *Levée de la séance.*

Donné à Rougemont, ce 25^e jour du mois d'août 2026.



Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière